Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260929-DELIB2026137-DE

Délibération n°2026/137 **Séance du 29 septembre 2026** Feuillet n° 174

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de madame Charlotte GREGOIRE**, Maire.**

Présents : Mme Charlotte GREGOIRE, Maire, M. Jean-René BEASSE , Mme Véronique BOSSARD-SANGUY, M. Xavier COADIC, M. Arthur DA SILVA, Mme Stéphanie HENON, M. Jérôme DOLBOIS, Mme Chrystèle KERICHARD, M. Jean-Marie MALECOT, Mme Pauline GUENERON , M. Jean-Marie GAZENGEL Mme Soïzick WILLIAMS, Mme Odile JOUQUAN , M. Samuel CANTO, Mme Karine SECHE , M. Jean-Marc BERTIN, Mme Vanessa RAME-HELAINE, Mme Camille HAMM, M. Cyrille LEMONNIER, M. Denis CUCHEVAL, Mme Anne HANTRAYE, Mme Emilie DANDIN, M. Sébastien HERTEL, Mme Servane HUBERT.

Représentés : Mme Emmanuelle DE BEAUCORPS (représentée par M. Samuel CANTO), M. Julien LEVERGNEUX (représenté par Mme Charlotte GREGOIRE), Mme Catherine BRIAND (représentée par M. Sébastien HERTEL), M. Romain GAUTIER-FOUQUET (représenté par M. Denis CUCHEVAL), M. Paul SALARDAINE (représenté par Mme Pauline GUENERON)

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Mme Camille HAMM

7.5 : Finances locales - Subvention
Subvention à l'association Sonerion Bro Roazhon pour l'organisation de la fête des Bagadoù le 1er mai 2025

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'organisation de la fête des Bagadoù par la Fédération des Sonneurs d'Ille-et-Vilaine (Sonerion Bro Roazhon) qui s'est déroulée le vendredi 1er mai 2026 à Dol de Bretagne, pour laquelle la commune apporte depuis plusieurs années un soutien logistique et financier.

Ainsi, il est proposé d'attribuer une subvention, visant notamment à couvrir une partie des dépenses de transport engagées par les groupes qui participent à la manifestation, soit un montant de 1 500 €, au profit de l'association Sonerion Bro Roazhon (Fédération des Sonneurs d'Ille et Vilaine), au regard des justificatifs de dépense qui ont été transmis.

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé,

- **APPROUVE** à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association Bodadeg Ar Sonerion Bro Roazhon, sur présentation des justificatifs des dépenses.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

« Pour extrait, certifié conforme »

Fait et délibéré à Dol-de-Bretagne,
Le 29 septembre 2026

Le Maire,
Charlotte GREGOIRE

MAIRIE DE DOL-DE-BRETAGNE

La secrétaire de séance,
Madame Camille HAMM